

BULLETIN D'INFORMATION | NOVEMBRE 2024

1 AN, ÇA SE FÊTE



MERCI JESSY!

Nous célébrons le premier anniversaire de Jessy Boismenu au sein de notre équipe en tant qu'agent à l'administration et à la répartition. Depuis son arrivée en décembre 2023, il a su apporter un précieux soutien et s'est déjà entretenu avec plusieurs d'entre vous.

Nous sommes très heureux de le compter parmi nous et nous lui souhaitons un joyeux anniversaire au sein de la MRC!

INTERCONNEXION - 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER

Comme chaque année, en collaboration avec les autres services de transport de la région de Lanaudière, vous avez la possibilité de vous déplacer à l'intérieur de celle-ci durant la période du 15 décembre au 15 janvier.

Procédure à suivre : Pour en bénéficier, vous devez réserver votre transport au moins un (1) jour ouvrable à l'avance, et ce, **AVANT MIDI**, durant les heures de réservation.

Veillez vous référer aux heures d'ouverture durant la période des Fêtes. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

ACCÈS À VOTRE DOMICILE

Déblayage et déglacage

Pendant la saison hivernale, il est de votre responsabilité de veiller à ce que l'accès à votre domicile (entrée, trottoir, escalier, etc.) soit déblayé et déglacé. Dans le cas contraire, votre transport sera annulé, et vous devrez assumer les frais d'un voyage blanc.



PÉRIODE DES FÊTES - HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU LIMITÉES

Les bureaux seront ouverts selon l'horaire régulier jusqu'au 20 décembre 2024. Ils seront fermés les 25, 26 et 27 décembre 2024, ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 janvier 2025.

Cependant, nous serons ouverts les 23 et 24 décembre, ainsi que les 30 et 31 décembre 2024. Pendant ces quatre jours, l'horaire de réservation sera de 9 h à 13 h.

Nous reprendrons notre horaire habituel à partir du lundi 6 janvier 2025.

Même si les heures de bureau sont limitées, nous vous informons que vous pourrez toujours bénéficier de nos services de transport durant toute la période des Fêtes.



TEMPÊTE DE NEIGE

En cas de tempête de neige, les transports en taxis seront **MAINTENUS**. Si vous souhaitez annuler votre trajet ou si votre destination est fermée, il est impératif d'annuler au moins une heure à l'avance, comme pour n'importe quel autre jour.

Si vous oubliez d'annuler, vous devrez malheureusement payer le montant prévu pour votre voyage.

De notre côté, si nous ne pouvons pas assurer votre transport en raison des conditions météorologiques, nous vous contacterons pour vous en informer.



153, rue Saint-Gabriel
Ville de Saint-Gabriel, Québec
J0K 2N0
1 877 835-9711
transport@mrcautray.qc.ca

BULLETIN D'INFORMATION | NOVEMBRE 2024

ABSENCES ET ANNULATIONS

Nous avons récemment constaté une augmentation des voyages blancs ainsi que des annulations de dernière minute. Pour maintenir un service de qualité, nous vous serions reconnaissants de respecter les délais d'annulation.

Fériés 2025 – Fermeture du bureau :

- Vendredi Saint : 18 avril 2025
- Lundi de Pâques : 21 avril 2025
- Fête des Patriotes : 19 mai 2025
- Fête Nationale du Québec : 24 juin 2025
- Fête du Canada : 30 juin 2025
- Fête du Travail : 1^{er} septembre 2025
- Action de Grâce : 13 octobre 2025
- Jour du Souvenir : 10 novembre 2025
- Période des Fêtes : Horaire à déterminer

Pour minimiser le nombre de véhicules sur la route pendant les jours fériés, nous vous remercions d'effectuer vos annulations quelques jours à l'avance, ou dès maintenant si possible.

VERS UNE NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

Municipalités couvertes par le Service de Transport MRC de D'Autray

TRANSPORTS POUR TOUTES RAISONS	DOMICILE USAGER															
	Mandeville	St-Didace	St-Gabriel-de-Brandon	Ville St-Gabriel	St-Cléophas-de-Brandon	St-Norbert	St-Elisabeth	St-Cuthbert	St-Barthélemy	St-Geneviève-de-Berthier	La Visitation-de-Île-Dupas	Berthierville	St-Ignace-de-Loyola	Lanoraie	Lavalltrie	
Mandeville	3.00	3.50	3.50	3.50	5.25	6.25	8.75	7.75	7.25	10.50	10.50	10.50	11.00	13.50	14.50	
St-Didace	3.50	3.00	3.50	3.50	5.25	6.25	8.75	6.25	6.75	8.75	8.75	8.75	9.25	9.75	12.50	
St-Gabriel-de-Brandon	3.50	3.50	3.00	3.50	3.50	4.25	6.75	6.25	7.75	7.75	7.75	7.75	8.75	9.25	11.50	
Ville St-Gabriel	3.50	3.50	3.50	3.00	3.50	4.25	6.75	6.25	7.75	7.75	7.75	7.75	8.75	9.25	11.50	
St-Cléophas-de-Brandon	5.25	5.25	3.50	3.50	3.00	4.25	4.75	6.75	8.25	7.75	7.75	7.75	8.25	8.75	11.00	
St-Norbert	6.25	6.25	4.25	4.25	4.25	3.00	3.50	3.50	5.25	4.25	4.25	4.25	5.25	5.25	7.75	
St-Elisabeth	8.75	8.75	6.75	6.75	4.75	3.80	3.00	4.75	6.25	4.25	4.25	4.25	4.75	5.25	6.75	
St-Cuthbert	7.75	6.25	6.25	6.25	6.75	3.50	4.75	3.00	3.50	3.50	3.50	3.50	4.25	5.75	8.75	
St-Barthélemy	7.25	5.75	7.75	7.75	8.25	5.25	6.25	3.50	3.00	4.25	4.25	4.25	4.75	4.75	7.25	
St-Geneviève-de-Berthier	10.50	8.75	7.75	7.75	7.75	4.25	4.25	3.50	4.25	3.00	3.50	3.50	3.50	4.25	6.25	
Berthierville	10.50	8.75	7.75	7.75	7.75	4.25	4.25	3.50	4.25	3.50	3.00	3.50	3.50	4.25	6.25	
La Visitation-de-Île-Dupas	10.50	9.25	8.75	8.75	8.25	5.25	4.75	3.50	4.75	3.50	3.50	3.00	3.50	4.75	6.75	
St-Ignace-de-Loyola	11.00	9.75	9.25	9.25	8.75	5.25	5.25	4.25	4.75	3.50	3.50	3.00	3.00	5.25	7.25	
Lanoraie	13.50	12.50	11.50	11.50	9.75	7.75	5.75	6.75	7.25	4.25	4.25	4.75	5.25	3.00	3.50	
Lavalltrie	14.50	14.50	12.50	12.50	11.00	8.75	6.75	8.75	9.25	6.25	6.25	6.75	7.25	3.50	3.00	
St-Félix-de-Valois	8.25	8.25	5.75	5.75	3.50	4.75	4.25	6.75	9.25	7.25	7.25	8.25	8.25	9.25	9.75	
St-Thomas	12.00	12.00	9.75	9.75	7.75	6.25	3.50	6.75	9.25	5.75	6.75	6.75	7.25	4.75	5.75	
Joliette	12.00	12.00	9.75	9.75	7.25	7.25	4.75	8.75	10.50	7.75	7.75	8.75	8.75	6.75	6.75	
TRANSPORTS MÉDICAUX:	Tous besoins médicaux couverts par la carte soleil															
ST-AMBROISE-DE-KILDARE 3210 & 3220 Visitation SEULEMENT	12.00	12.00	9.75	9.75	7.25	7.25	4.75	8.75	10.50	7.75	7.75	8.75	8.75	6.75	6.75	

Grille tarifaire 2025

A compter du 1^{er} janvier 2025, une nouvelle grille tarifaire sera mise en vigueur. Nous ajusterons automatiquement vos réservations en fonction des nouveaux tarifs.

Important : La grille tarifaire sera indexée chaque année au début de l'année en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette année, l'ajustement des tarifs entraînera une augmentation globale d'environ 3,25 %.

RAPPEL : N'oubliez pas que vous devez régler votre droit de passage avec la monnaie exacte.

